

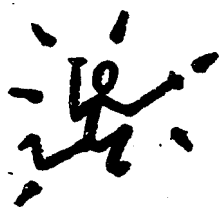
Pour une ÉDUCATION NATIONALE

(Réalisé par les enseignants en grève de Saint Jean de Védas)

VOULONS-NOUS ENCORE D'UNE ÉDUCATION NATIONALE ?

Les mesures prises par le gouvernement Raffarin sont autant de coups portés à la gratuité et à l'égalité des chances pour nos enfants. Elles sonnent le glas du service public de l'Éducation Nationale. Sous couvert de décentralisation, l'État se désengage au profit des pouvoirs locaux et, à terme, du marché. Ce n'est pas une énième réforme de l'Éducation Nationale mais un choix de société qu'on nous impose - celui d'une société dans laquelle chacun devra, pour l'éducation de ses enfants, compter sur ses propres moyens.

Les enseignants ne sont pas en grève pour détendre des privilèges mais pour dire non à la casse du service public et alerter les parents.



Le piège a été bien conçu: en lançant en même temps la réforme de l'Education Nationale et celle des retraites, le gouvernement savait qu'il se donnait une chance de diviser pour mieux régner. Alors ne nous laissons pas prendre à ce piège grossier et disons-le clairement: en tant que citoyens, nous sommes tous de futurs retraités et tous concernés par la question des retraites. Mais en tant qu'enseignants et parents d'élèves, nous avons un combat urgent à mener un seul à la fois : la défense du service public de l'Education Nationale.

Déjà certaines mesures témoignent de la volonté du gouvernement de démanteler le service public de l'Éducation Nationale. Dressons ci-dessous la liste de ces mesures.

PLUS D'ÉDUCATION NATIONALE

Le décret N°55 paru au Journal Officiel du 6 mars 2003, page 3910 et signé Jean-Pierre Raffarin stipule que les mots «ministre de l'éducation nationale» sont remplacés par les mots «ministre chargé de l'éducation ou le ministre chargé de l'enseignement supérieur.» Le décret modifie au passage le nom du ministère qui n'est plus «Ministère de l'Éducation Nationale» mais «Ministère de l'Éducation.»

LA MATERNELLE MENACÉE

Le ministre a dit qu'on l'accusait à tort de vouloir «supprimer la maternelle. Certes, il ne le fera pas du jour au lendemain.

Mais Xavier Darcos, son (sous)ministre délégué à l'enseignement scolaire parle de la maternelle comme d'un luxe...

Mais de nombreuses écoles maternelles de l'académie ont reçu une circulaire leur enjoignant de n'inscrire pour la rentrée prochaine les enfants nés entre janvier et fin août 2000 (autrement dit les 3 ans) que dans la mesure des places disponibles. C'était le sort réservé jusqu'ici aux 2 ans...

Mais la CAF a informé en fin d'année les directeurs de crèches qu'ils pouvaient désormais accueillir les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans. Et non plus 3 ans.

Mais les assistantes maternelles viennent d'être autorisées à accueillir un maximum de 6 enfants (au lieu de 3 jusqu'ici)...

Mais les inspecteurs font pression pour que le maximum d'élèves par classe soit repoussé de 28 à 34... Ainsi., par petites touches, se met en place un système de garde-payante tandis que la maternelle se voit menacée dans son existence même, et sera réduite à une année de grande section (1^{ère} année du cycle 2). Cette « exception française » qu'on nous envie à l'étranger et qui a fait que 70 % des femmes travaillent dans notre pays contre 30 à 40 % seulement en Allemagne ou aux USA pourrait bientôt disparaître. Les familles paieront pour faire garder leurs enfants ... ou les femmes resteront à la maison pour s'en occuper.



ECOLE EN DANGER!

**L'éducation doit rester
nationale**

**PARENTS –
ENSEIGNANTS**

TOUS ENSEMBLE

**DÉCENTRALISATION
ET
DÉCONCENTRATION:
LES INSPECTEURS
D'ACADEMIE
PROTESTENT**

« La déconcentration, largement développée dans les services publics français, permet que toutes les décisions ne se prennent pas de Paris. Mais toutes les autorités déconcentrées (qui sont des fonctionnaires de l'État) agissent dans le cadre d'une politique nationale, dont la cohérence de mise en oeuvre est garantie par le lien hiérarchique. A l'inverse, la décentralisation transfère à des collectivités infra-nationales le pouvoir de définir une politique et les moyens de sa mise en oeuvre. Il en résulte que, sur un domaine considéré, il n'y a plus une orientation unique mais autant de politiques que de collectivités. En ce sens, la prétendue proximité génère des inégalités de droits et de traitement d'une collectivité à l'autre. Difficile de voir là un progrès démocratique dans notre pays où l'égalité de droits notamment en matière d'éducation est une valeur à laquelle tous les Français sont très attachés « Aujourd'hui, le système éducatif français est largement centralisé et fortement déconcentré. « Aller plus loin dans ce domaine reviendrait à mettre en cause son unicité et lui faire perdre son caractère national et égalitaire. Communiqué du Syndicat National des Inspecteurs

d'académie - 5 mai 2003

MUNICIPALISATION DE L'ECOLE

Nous avons, déjà maintes fois exprimé nos craintes à l'égard de tout ce qui pourrait rapprocher l'école des pouvoirs locaux, et du même coup des aléas de la politique locale. C'est bien le cas du projet de Réseaux d'écoles chapeautés par un conseil d'administration dans lequel les élus locaux auraient voix prépondérante sur la gestion financière des écoles, la carte scolaire, le budget de fonctionnement et partant les projets pédagogiques et jusqu'à certains recrutements. La décentralisation conduit ici tout droit à la municipalisation... voire à la privatisation quand les municipalités n'auront plus le goût ou les moyens de gérer l'école.

**DISPARITION DES AIDES-EDUCATEURS DES ÉCOLES ET
DES COLLÈGES**

Ici ils géraient la bibliothèque, là ils faisaient du soutien aux élèves en difficulté, de la musique, ou du sport, ou de l'initiation à l'informatique. Dès cette année ils vont quitter les écoles au terme de leur contrat et ne seront pas remplacés.

MOINS DE SURVEILLANTS

Outre les aides-éducateurs, le gouvernement supprime les postes de surveillants qui, dans les collèges et les lycées, étaient souvent occupés par des étudiants qui pouvaient ainsi poursuivre leurs études. Le ministre annonce la création de postes «d'assistants d'éducation» au statut encore indéfini, mais entre les suppressions effectives et les créations annoncées, le déficit reste d'environ 10 000 postes. Ce sera donc dès la rentrée prochaine moins de surveillance, moins de sécurité pour les élèves. Et la disparition d'interlocuteurs jeunes qui étaient souvent d'utiles intermédiaires entre eux et l'administration.

FINI LES TITULAIRES REMPLAÇANTS

Les professeurs titulaires remplaçants ont reçu courant avril une lettre leur demandant de postuler à des postes fixes: Leur corps disparaît. Il n'y en avait déjà pas assez, il n'y en aura plus du tout. Et à leur place (au mieux) des vacataires sous-formés pour remplacer les profs absents.

**DEHORS LES MÉDECINS SCOLAIRES, ASSISTANTES
SOCIALES,
CONSEILLERS D'ORIENTATION,
TECHNICIENS ET OUVRIERS DE SERVICE**

. Les médecins scolaires relèvent désormais de la Région et ne sont plus dans les établissements. Exemple: pour le bassin de Lunel ils étaient 4, dont 3 vacataires. Le Président de Région, interrogé par des enseignants, a répondu: «On gardera le statutaire. »

Et les visites de dépistage? Comment savoir le plus tôt possible si le petit voit mal, ou entend mal, ou souffre de quelque déficience qui peut le handicaper gravement si elle n'est pas détectée? Il faudra penser à consulter dans le privé.

Les assistantes sociales ne sont plus dans les établissements mais opèrent en «pools sous la tutelle du Département. Sachant que l'Hérault compte un pourcentage exceptionnel de Rmistes et de personnes âgées, on peut d'ores et déjà prévoir à quoi elles seront affectées en priorité.

. Les conseillers d'orientation-psychologues ne sont plus dans les établissements. Il vous faut un conseil pour votre enfant?. Appelez la Région... ou offrez-vous une consultation payante (39 euros Par Internet)

. Les Techniciens et Ouvriers de Service ne font plus partie de l'Éducation Nationale, mais du département. Payés (comme les précédents) sur nos impôts locaux, ils risquent d'être moins nombreux. D'où moins d'hygiène mais aussi moins d'expérimentation en physique et en biologie.

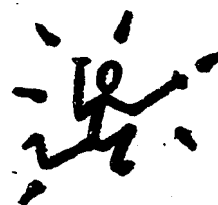


**ECOLE
EN
DANGER!**

**L'éducation doit
rester nationale**

**PARENTS -
ENSEIGNANTS**

**TOUS
ENSEMBLE**



Toutes les infos en
temps réel sur le site

Noraffaran.free.fr